

**PERCEPTION SOCIALE DES ELEVAGES AVICOLES PAR DIFFERENTS
ACTEURS DU TERRITOIRE EN BRETAGNE, AUVERGNE ET CENTRE-VAL DE
LOIRE : COMPARAISON AVEC D'AUTRES FILIERES**

Grannec Marie-Laurence¹, Dezat Elodie¹, Fiant Aurore¹, Le Chénadec Hélène¹, Boudes Philippe², Van Tilbeurgh Véronique³, Delanoue Elsa³, Neumeister Delphine⁴, Christophe Sophie⁵

¹*CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE - rue Maurice Le Lannou, 35042 RENNES*

²*AGROCAMPUS OUEST, CENTRE DE RENNES - 65 rue de Saint Briec, 35000 Rennes*

³*UNIVERSITE RENNES 2, Place du recteur Henri Le Moal, 35000 Rennes*

⁴*INSTITUT DE L'ELEVAGE, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12*

⁵*TRAME, Boulevard des Arcades, 87060 Limoges Cedex 2*

marie-laurence.grannec@bretagne.chambagri.fr

RÉSUMÉ

Les projets d'élevages peuvent être confrontés à des difficultés d'acceptation sociale au sein des territoires. Celles-ci peuvent parfois conduire à des conflits importants. Afin d'identifier les déterminants de la survenue ou de l'évitement de conflits, une étude a été conduite, dans le cadre du projet CASDAR ACCEPT (2014-2017), dans trois régions contrastées en termes de densité et de rôle des élevages (Bretagne, Auvergne, Centre Val de Loire), et pour trois filières (porcine, avicole, bovine). L'analyse de 16 projets, dont quatre avicoles, au travers des points de vue de 73 acteurs locaux, favorables ou défavorables aux projets, a permis de caractériser les spécificités de la perception sociale des projets avicoles, au regard des autres espèces et selon le type de territoire. Les résultats soulignent que la nature et la taille des projets jouent un rôle secondaire par rapport à des paramètres tels que le contexte sociogéographique ou les mécanismes sociaux locaux. Ils indiquent également que les productions porcine et avicole génèrent plus de tensions car elles sont davantage perçues comme porteuses de risques et d'incertitudes. Néanmoins, la capacité de l'éleveur à prendre en compte et à gérer les craintes et interrogations des tiers permet de surmonter les tensions, y compris dans des contextes peu favorables. Cela contribue alors à faciliter la réalisation des projets et, plus largement, à favoriser la coexistence des élevages avec les autres activités des territoires.

ABSTRACT

Social perception of poultry farm extensions by various actors of the territory in Brittany, Auvergne and Centre Val de Loire: comparison with other species

Poultry farm extensions may be confronted with difficulties of social acceptance within territories which sometimes generate important conflicts. To identify the determinants which prevent or lead to conflicts, a study has been conducted, within the research project ACCEPT funded by the CASDAR, in three regions contrasted in terms of the density and role of livestock farming (Brittany, Auvergne, Centre Val de Loire) and within three productions (pigs, poultry, cows). Considering the opinion of 73 local actors, favorable or unfavorable to 16 projects, (among which four poultry projects), it characterizes the specificities of the social perception of poultry projects, with regard to the other species and according to the type of territory. Results underline that the type or the size of the projects play a minor role compared to other parameters such as the sociogeographic context or the local social mechanisms. They also demonstrate that pig and poultry productions create more tensions because they are more associated with risks and uncertainties than other livestock farms. Nevertheless, the capacity of the farmer to take into account third party concerns and questions allows to overcome tensions, even when the context is unfavorable. Then, it contributes to make the realization of the projects easier and, more widely, to improve the coexistence of agricultural and non-agricultural activities on the territory.

INTRODUCTION

Les éleveurs sont, depuis plusieurs décennies, confrontés à d'importantes interpellations sociales liées notamment aux évolutions socio-démographiques du monde rural (Mathieu, 1998). Elles reposent aussi sur une remise en cause de l'évolution des systèmes d'exploitation, leur concentration structurelle et géographique, le développement de systèmes dits « hors sol »... A l'échelle nationale, Delanoue et Roguet (2015) classent les débats sur l'élevage en quatre registres - l'impact environnemental, le bien-être animal, le risque sanitaire, le système de production - dont la hiérarchie varie selon les filières. Au niveau local, ces controverses ont surtout été étudiées dans le cas des élevages porcins : différents auteurs ont souligné que les conflits lors de projets proviennent principalement de la crainte ou de l'existence de nuisances, surtout olfactives (Nicourt et al., 2000 ; Berdagué et Bonneau, 2008). Plus récemment, Grannec et al. (2015) ont mis en évidence que, si la crainte de nuisances et la défense d'intérêts personnels sont souvent à l'origine de l'opposition, elles ne suffisent pas à expliquer l'évolution vers un conflit. Celle-ci s'explique aussi par le contexte sociogéographique ou environnemental, l'anticipation de l'éleveur et sa capacité à établir un dialogue avec ses voisins.

Pour étendre l'analyse locale à d'autres filières, une nouvelle étude a été réalisée, dans le cadre du projet de recherche ACCEPT, financé par le CASDAR. En étendant le champ d'investigations à de nouveaux cas concrets de projets d'élevages, dans trois filières et trois régions, elle permet de préciser les spécificités de la perception sociale locale de la production avicole, au regard notamment des autres filières et de la diversité des contextes territoriaux.

1. MATERIELS ET METHODES

L'étude a été conduite au sein de trois filières d'élevage (avicole, bovine, porcine) et dans trois régions contrastées en termes de contextes environnementaux, culturels et agricoles : l'Auvergne (zone de montagne, importance de l'élevage bovin), la Bretagne (zone littorale, importance économique des trois filières d'élevage), et le Centre-Val de Loire (CVL, proche de Paris, zone céréalière, élevage en recul). Les enquêtes ont eu lieu d'avril à juin 2015.

1.1. Echantillonnage des projets et individus

A partir de l'avis d'experts des trois régions, les cas ont été sélectionnés pour (i) leur lien avec un projet d'élevage, (ii) l'implication d'acteurs locaux, et (iii) leur proximité temporelle pour que les acteurs aient encore une mémoire relativement précise du déroulement des faits. Le plus ancien conflit de l'enquête s'est déroulé entre 2002 et 2007. Les projets confrontés à une opposition ont été privilégiés car ils sont souvent révélateurs des déterminants des difficultés. Mais, dans chacune des régions, un ou deux cas de projets n'ayant pas déclenché

d'opposition locale (malgré un contenu ou un contexte qui aurait pu en favoriser l'émergence) ont été étudiés pour identifier les facteurs ayant contribué à éviter ou à surmonter les tensions.

Une fois les cas de conflits déterminés, les individus à enquêter ont été choisis à l'aide de documents issus des enquêtes publiques et d'articles de la presse quotidienne régionale, puis à partir des informations reçues des premières personnes rencontrées. Nous avons enquêté des personnes satisfaisant trois critères. Tout d'abord, parce que ce travail aborde un sujet délicat, nous avons demandé à l'éleveur son accord avant tout contact avec une autre personne. Nous avons ensuite choisi des interlocuteurs résidant localement et concentrant des informations sur les conflits allant au-delà de leur seule expérience personnelle. Enfin, pour chaque cas étudié, plusieurs acteurs locaux ont été rencontrés afin de croiser différents points de vue : des éleveurs porteurs de projets (E), des défenseurs du projet (D), les opposants principaux au projet (O), et des personnes témoins (T), c'est-à-dire n'ayant pas pris position mais ayant tout de même une connaissance de la situation. L'objectif était de rencontrer trois à six personnes pour chaque conflit selon la complexité de la situation. Pour les cas sans conflit, seuls l'éleveur porteur et un témoin ont été sollicités.

1.2. Jeu de données obtenues

Le déroulement de 16 projets contrastés en termes de type de projet et de perception sociale (12 avec conflits et 4 sans, Tableau 1) a été analysé au travers de la réalisation de 63 entretiens qui ont permis de rencontrer 73 personnes : 30 défenseurs de projets (D) parmi lesquels 21 éleveurs-porteurs (E), 23 témoins (T) et 20 opposants (O).

1.3. Trames d'entretien et traitement des données

Le recueil des données à analyser repose sur la conduite d'entretiens semi-directifs permettant, par des questions ouvertes, de saisir les catégories de pensée et d'action des personnes enquêtées (Kaufmann, 2011). Deux guides d'entretien ont été élaborés, l'un traitant de situations de conflits et l'autre de non conflits, mais les thèmes abordés sont les mêmes pour tous les acteurs rencontrés : (i) le parcours de vie, (ii) la perception de l'agriculture et de l'élevage, (iii) le récit du déroulement du projet et (iv) la prise de recul par rapport à la situation en question.

Les entretiens ont été retranscrits semi-intégralement et des extraits sont repris dans cette synthèse pour illustrer les résultats. Les éléments relatifs au déroulement des projets et aux acteurs impliqués ont été relevés et classés dans une grille de lecture afin de croiser les récits. L'analyse a d'abord permis d'expliquer le déroulement de chacun des cas. La confrontation de ces analyses individuelles a ensuite permis une analyse plus large prenant en compte la diversité des territoires et des filières.

Tableau 1. Projets étudiés par région et par filière

Région	Filière*	Conflit	Création de site ou évolution de l'exploitation	Système de production	Type de projet ou sujet de conflit
Auvergne	B	non	évolution	Conventionnel filière oméga 3	600 vaches allaitantes
		oui	création	Conventionnel	Centre d'engraissement collectif (1400 taurillons)
		oui	évolution	Conventionnel	Construction d'une stabulation (100 vaches)
	P	non	création	Conventionnel	Atelier naisseur engraisseur (100 truies)
		oui	évolution	Conventionnel	Atelier engraissement (plus 1000 places)
		oui	création	Label rouge fermier	Atelier d'engraissement (320 porcs par an)
Bretagne	B	oui	création	Conventionnel	Construction d'une fosse à lisier (120 vaches)
		oui	évolution	Conventionnel	Conflit foncier (éleveur 80 vaches)
		oui	évolution	Conventionnel	Conflit foncier (éleveur 280 vaches)
	A	oui	évolution	Conventionnel	Passage de 4800 à 8400 m ² en volaille de chair
		non	évolution	Conventionnel	Passage de 5800 à 7200 m ² en volaille de chair
CVL	A	oui	évolution	Conventionnel	3200 m ² de poulet de chair
		oui	évolution	Biologique	6000 poules pondeuses
	P	oui	évolution	Biologique	50 truies naisseur engraisseur
		oui	évolution	Filière oméga 3	Passage de 85 à 170 truies naisseur engraisseur
		non	évolution	Conventionnel	Passage de 80 à 160 truies naisseur engraisseur

En grisé : cas sans conflits ;

* filière : B, bovine ; P, porcine. A, avicole

2. RESULTATS ET DISCUSSION : FACTEURS D'ÉVITEMENT OU DE SURVENUE DE CONFLITS

2.1. Des territoires plus ou moins conflictogènes

L'analyse du déroulement de projets porcins en Bretagne (Grannec et al., 2015) avait souligné que, au sein de cette région, les territoires davantage considérés comme des espaces de vie ou de loisirs que comme des zones de production agricole, ainsi que ceux porteurs d'enjeux environnementaux, sont davantage susceptibles de favoriser l'émergence d'une opposition. A contrario, une densité élevée d'élevages tend à faciliter l'acceptation locale des projets.

Le présent travail confirme que, pour les trois filières, l'implantation de projets peut se heurter à des difficultés quand elle se fait à proximité de zones résidentielles ou sur des territoires où le développement d'autres activités économiques est privilégié. C'est par exemple le cas pour trois projets bovins confrontés soit à l'opposition entre l'éleveur et la municipalité pour l'orientation des activités économiques et l'usage du foncier (2 cas) soit aux inquiétudes des habitants du lotissement situé à proximité (1 cas).

L'étude confirme aussi qu'une densité d'élevage élevée tend à prévenir la survenue d'un conflit. Les partisans des projets l'expliquent souvent par l'impact positif de la filière sur l'économie et l'emploi local : « Chacun essaye de se battre à son niveau pour essayer de garder de la vie sur son territoire » (D). Mais, les entretiens menés avec d'autres acteurs soulignent le rôle majeur d'un autre paramètre : la survenue d'un projet dans une zone de forte densité ne constitue pas un bouleversement du cadre de vie des tiers puisqu'ils sont déjà habitués à la présence des élevages. A l'inverse, l'implantation d'un élevage

dans une zone de faible densité se heurte à une méconnaissance plus élevée de la réalité des pratiques agricoles liées aux élevages. Il génère donc beaucoup d'incertitudes et d'inquiétudes pouvant être illustrées, par exemple, par la peur d'épandages quotidiens d'effluents. Le rôle anxiogène d'une faible densité d'élevages au sein d'un territoire se vérifie à l'échelle régionale toute entière. Ainsi, les projets avicoles et surtout porcins génèrent beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes en Auvergne et CVL, régions de moindre densité d'élevages pour ces deux filières.

2.2. Type de projet et image des filières

En production porcine, l'émergence d'une opposition rapide, y compris dans le cas de projets de dimension très modeste ou en production biologique, souligne le caractère anxiogène, pour les tiers, de cette filière. C'est ainsi que deux projets porcins de petite taille, l'un de 50 truies naisseur-engraisseur en production biologique et l'autre de 320 porcs label rouge fermier, sont décrits par des opposants comme des « *élevages industriels* ». Pourtant, lors de projets conventionnels, ces modes d'élevage sont souvent présentés par les opposants comme des alternatives intéressantes à des projets d'élevage sur caillebotis : « *S'ils avaient fait un élevage sur paille, on aurait déjà été moins virulent* » (O). Mais dans les faits, de tels projets peuvent être confrontés à la survenue de conflits car, pour le grand public, la seule présence d'un élevage porcine est synonyme de nuisances (surtout olfactives), de risque de dépréciation immobilière, et de dégradation environnementale. Si les conditions d'élevage des animaux sont parfois décriées avec des termes très durs tels que « *camp de concentration* », la question du bien-être animal est plutôt évoquée en deuxième intention, ou par des militants plutôt que par des riverains.

L'opposition aux projets avicoles présente des similitudes avec la production porcine. Elle

correspond à la contestation d'un modèle perçu comme industriel, relativement à l'organisation de sa production jugée trop intégrée et à la qualité des produits : « *On était contre le poulet du pauvre, c'est le poulet qu'il fabrique lui, un poulet fait en 45 jours alors qu'il faut 70-80 voire 120 jours pour un poulet de Bresse (O)* ». Elle repose aussi sur la crainte des nuisances : « *Le cochon, ça pue. Un poulailler, c'est pareil ça sent l'ammoniac, c'est incroyable* ». Néanmoins, plusieurs personnes jugent les nuisances olfactives des élevages avicoles plus faibles que celles des élevages porcins, à l'image de ce témoin : « *Les poulets c'est bien. Mais c'est vrai que ça dégage, le lisier de porcs ! J'ai circulé un peu en Bretagne, t'as intérêt à avoir les vitres de la voiture fermées. Là il a une matière sèche pour ses excréments de poulets, ça dégage moins d'odeurs* ». Le témoin d'un autre projet avicole souligne qu'il aurait pu réagir différemment pour un projet porcin : « *Un truc qui m'aurait embêté c'est les cochons, c'est assez bruyant et ça pue. Il aurait fallu qu'ils soient encore plus loin, ou alors dans le sens contraire des vents pour que ça ne nous amène pas les nuisances, parce que c'est vrai, c'est très pénible. Mais bon, il s'est trouvé que c'était des poules, donc le problème ne s'est pas posé* ». Enfin, contrairement aux remarques émises lors de projets porcins, l'impact environnemental global (par exemple sur la qualité de l'eau, avec notamment la référence à la Bretagne) est peu évoqué. Les conditions de vie des animaux ne sont pas abordées.

Les conflits liés aux exploitations bovines correspondent peu à une remise en cause locale de projets d'élevage, des modes d'élevages ou de l'impact environnemental. Ils illustrent souvent des rivalités locales, internes au monde agricole ou pas, pour l'accès au foncier. Ils reposent parfois sur une remise en cause de l'agrandissement des exploitations bovines. Dans ce cas, le lien avec des controverses nationales favorise une médiatisation et une extension géographique de l'opposition sans que cela ne se traduise par une extension sociale locale. En définitive, seuls deux projets, dans des contextes périurbains, se sont heurtés à une opposition réellement locale : celle du maire, préférant privilégier l'essor d'autres activités économiques, ou celle de riverains inquiets de la création d'un site près de leur lotissement pour y construire une fosse à lisier.

La survenue d'un conflit local apparaît peu liée à la taille ou au type de projet. Ainsi, l'extension géographique d'un conflit, en réaction à la contestation d'un modèle d'élevage sujet à controverses (par exemple un projet bovin de grande taille), ne se traduit pas forcément par une mobilisation de la population locale. Par ailleurs, le développement de systèmes alternatifs (sur paille, biologique..) souvent mis en avant par des associations nationales ne suffit pas à rassurer des riverains inquiets. La caractéristique principale d'un projet susceptible d'influencer sa perception sociale locale est l'espèce animale concernée. Ces résultats confirment que les filières porcines et avicoles

cristallisent les tensions car elles sont largement et fortement associées à la crainte d'une dégradation du milieu naturel et du cadre de vie (Delanoue et Roguet, 2015) mais la présente étude précise que, au niveau local, ces craintes sont exacerbées dans le cas de la production porcine.

2.3. L'attitude individuelles des acteurs locaux
La présence de **militants locaux** opposés au modèle d'élevage sur lequel repose le projet peut jouer un rôle majeur. En raison de leurs convictions, ou parce qu'ils sont sollicités, ils vont se mobiliser. Leur implication antérieure contre d'autres projets les amène souvent à endosser un rôle de leader déterminant dans l'extension sociale locale. Elle explique aussi les sollicitations dont ils peuvent faire l'objet, parfois de manière souterraine par des acteurs locaux qui préfèrent rester discrets, notamment des agriculteurs ou des élus : « *La maire m'avait dit 'faites ce que vous pouvez, faites quelque chose, essayez parce que moi de toutes façons, je ne pourrai rien faire'* » (O).

L'attitude du maire est souvent essentielle, selon qu'il se positionne pour ou contre le projet ou que, au contraire, il adopte une posture neutre afin de défendre les intérêts de l'ensemble des parties et de favoriser l'établissement d'un dialogue constructif. Ce positionnement du maire peut être tributaire de ses convictions, de son aptitude plus ou moins importante à gérer une situation de tensions (en raisons notamment de son expérience antérieure) ou encore des relations qu'il entretient avec l'éleveur, en amont ou au moment du projet.

Enfin, la capacité de l'éleveur à instaurer une relation de confiance et à rassurer les tiers est essentielle. Et plus la filière dont dépend le projet, ou le territoire dans lequel il s'inscrit, contribuent à exacerber les inquiétudes des riverains, plus l'éleveur doit être à même d'y répondre pour rassurer les tiers, surmonter les tensions et éviter un conflit. Cette aptitude dépend tout d'abord, en amont du projet, de son image et son insertion locale, qui lui permettent de bénéficier, ou non, d'une confiance initiale. Le manque d'intégration locale de l'éleveur semble être un déterminant majeur de la survenue d'une opposition puisqu'il a été observé dans sept des douze cas de tensions locales non surmontées tandis que, a contrario, les éleveurs ayant réussi à éviter un conflit, sont tous très bien insérés. Elle dépend aussi de sa capacité à anticiper et, en particulier, à initier un dialogue préalable avec les tiers. C'est le cas de tous les éleveurs rencontrés qui ont réussi à éviter ou à surmonter les tensions. A l'inverse, la survenue d'un conflit local est, pour tous les cas étudiés, associée à un manque d'anticipation de la part de l'éleveur.

L'information précoce des tiers favorise une meilleure compréhension du projet de leur part. L'échange permet aussi d'identifier leurs éventuelles interrogations de manière à pouvoir ensuite apporter des réponses spécifiques plutôt que des arguments généraux inadaptés pour rassurer des riverains inquiets. A contrario, en absence de dialogue avec l'éleveur, les tiers vont chercher d'autres voies de

réassurance dans diverses sources d'information, notamment internet, rarement favorables aux projets. Ils vont aussi engager des démarches de publicisation, de mobilisation, d'actions juridiques... et ainsi devenir des personnes ressources pour d'autres habitants, conduisant ainsi à une extension sociale des tensions : « *Quand on a reçu à la maison des documents des gens qui étaient contre le projet, ça nous a fait peur* » (O). Avec la mise en œuvre d'actions concrètes et l'extension sociale des tensions, la situation se transforme alors en conflit.

2.4. La qualité des relations sociales locales

Au-delà de l'action de certains acteurs locaux, l'émergence d'une opposition lors d'un projet est souvent (sept cas sur douze) favorisée par l'existence de tensions antérieures. Il s'agit le plus souvent de tensions ayant impliqué directement l'éleveur ou sa famille : des rivalités individuelles (par exemple politiques), des conflits lors de projets antérieurs ou encore des concurrences pour du foncier. Ces conflits doivent alors s'envisager davantage comme une étape supplémentaire de processus conflictuels anciens qu'il ne s'agit plus d'éviter mais de dépasser. L'opposition au projet peut parfois aussi s'inscrire dans une opposition plus large dépassant l'éleveur et son projet. Elle peut notamment être favorisée par un contexte de relations locales globalement tendues, parfois de manière ancienne. La survenue d'un conflit peut aussi être favorisée lorsque la population est déstabilisée par l'arrivée de nouveaux résidents. Celle-ci peut générer des tensions traduisant des perceptions différentes de l'usage du territoire rural (huit cas). De plus, l'évolution de la population pénalise parfois l'intégration d'une partie des habitants, les éleveurs ou au contraire les nouveaux résidents, lorsqu'ils sont marginalisés au sein de la population parce que minoritaires.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette étude souligne l'importance des mécanismes sociaux locaux dans l'émergence des conflits autour des projets d'élevage. Cela correspond en particulier à l'insertion sociale de l'éleveur et à sa capacité, en amont du projet, à établir un dialogue avec les tiers de manière à pouvoir évaluer, comprendre, prendre en compte et répondre à leurs inquiétudes. Les raisons de

se méfier peuvent alors disparaître et la confiance peut se maintenir ou s'installer. Mené dans trois régions, et à la lumière de la perception de projets dans d'autres filières, ce travail souligne que la production avicole est moins porteuse, pour les tiers, de craintes relatives à l'impact sur le cadre de vie ou sur le milieu naturel que, par exemple, la filière porcine.

Néanmoins, les inquiétudes peuvent être exacerbées au sein de territoires, voire de régions, où la densité d'élevages avicoles est faible. Dans ce type de contexte, la capacité de l'éleveur à apporter les réponses à même de rassurer des tiers inquiets joue un rôle essentiel. Le déroulement sans conflit de certains projets conventionnels avicoles en CVL ou, au contraire, la survenue de tensions lors de projets porcins alternatifs en Bretagne soulignent que les mécanismes sociaux peuvent jouer un rôle prépondérant, plus important que celui des caractéristiques du projet ou du territoire. Cela nécessite de la part de l'éleveur une capacité à (i) anticiper, (ii) faire preuve d'écoute et enfin (iii) entendre des critiques sur le projet. Indépendamment des aptitudes propres à chaque éleveur, ces trois compétences peuvent être développées par une sensibilisation (notamment par les partenaires de l'éleveur lors de la construction du projet) ou une formation, telles que celles organisées en production porcine par le comité régional porcin et l'union des groupements de producteurs de viande en Pays de la Loire depuis 2002 et en Bretagne depuis 2010. Souvent réalisées juste en amont du projet et de l'enquête publique, il serait intéressant qu'elles soient envisagées plus largement et indépendamment des projets, par exemple pour tous les jeunes agriculteurs au moment de leur installation. Cela permettrait une meilleure compréhension et intégration de l'importance des enjeux sociaux dans la réussite des projets, et plus largement, dans l'insertion locale des activités agricoles au sein des territoires.

Merci à l'ensemble des personnes ayant accepté de témoigner sur une expérience parfois encore sensible. Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet CASDAR ACCEPT (2014-2017) et a ainsi bénéficié du soutien du Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berdagué J.L., Bonneau, M., 2008. Mesure des nuisances olfactives associées à l'élevage porcin. INRA Prod. Anim., 21 (4), 361-366.
- Delanoue E., Roguet C., 2015. Acceptabilité sociale de l'élevage en France : remises en cause et controverses sur l'élevage, regards croisés de différents acteurs de la société. INRA Prod. Anim., 28(1), 39-50.
- Grannec M.-L., Salinas M., Ramonet Y., Boudes P., Selmi A., 2015. Conflits locaux liés aux élevages porcins en Bretagne. Regards croisés de différents acteurs du territoire en vue de favoriser une meilleure concertation locale. Journées Rech. Porcine, 47, 209-214.
- Kaufman J.-C., 2011. L'enquête et ses méthodes : l'entretien compréhensif. 3ème édition. Armand Colin. 128 p.
- Mathieu N., 1998. La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années quatre-vingt-dix. Économie rurale, n° 247, 11-20.
- Nicourt C., Girault J.-M., Bourliaud J., 2000. Les odeurs d'élevages : textes, conflits et négociations locales. Économie rurale, n°260, 79-89